

## **DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2025-033** **« COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »**

**L'an 2025, le jeudi 20 février, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Chazey-sur-Ain, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.**

**Date de convocation : jeudi 13 février 2025 - Secrétaire de séance : Eric BEAUFORT**

**Nombre de membres en exercice : 84 - Nombre de présents : 50 - Nombre de pouvoirs : 15 - Nombre de votants : 65**

***Etaient présents et ont pris part au vote :*** Philippe DEYGOUT, Daniel FABRE, Christian de BOISSIEU, Liliane FALCON, Daniel GUEUR, Aurélie PETIT, Thierry DEROUBAIX (*jusqu'à la délibération n°2025-020*), Jean-Marc RIGAUD, Joël GUERRY, Mohamed ABBES, Gisèle LEVRAT, Lionel MANOS, Laurent BOU, Sylvie RIGHETTI-GILOTTE, Marie-Françoise VIGNOLLET, Daniel MARTIN, Bernard PERRET, Jean-Louis GUYADER, Joël BRUNET, Jean PEYSSON, Françoise GARIBIAN, Christian LIMOUSIN, Gérard BROCHIER, André MOINGEON, Alexandre NANCHI, Lionel KLINGLER, Viviane VAUDRAY, Jean-Pierre GAGNE (*jusqu'à la délibération n°2025-006*), Thérèse SIBERT (*jusqu'à la délibération n°2025-006*), Jean MARCELLI, Elisabeth LAROCHE, Frédéric TOSEL, Marie-José SEMET, Daniel ROUSSET, Denis JACQUEMIN, Laurent REYMOND-BABOLAT, Nathalie MICOLAS, Pascal PAIN, Valérie CAUWET DELBARRE, Jehan-Benoît CHAMPAULT, Béatrice DALMAZ, Lionel CHAPPELLAZ (*jusqu'à la délibération n°2025-014*), Marie-Claude REGACHE, Sylviane BOUCHARD, Gilbert BOUCHON, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN, Nazarello ALONSO, Agnès OGERET, Daniel BEGUET, Gaël ALLAIN, Estelle BARBARIN, Françoise VEYSSET-RABILLOUD, Eric BEAUFORT.

***Etaient excusés et ont donné pouvoir :*** Jean-Pierre BLANC (à Christian de BOISSIEU), Stéphanie PARIS (à Liliane FALCON), Patrick BLANC (à Jean MARCELLI), Claire ANDRÉ (à Daniel FABRE), Joël MATHY (à Gérard BROCHIER), Dominique DALLOZ (à Alexandre NANCHI), Cyril DUQUESNE (à Jean-Louis GUYADER), Stéphanie JULLIEN (à André MOINGEON), Jean-Pierre GAGNE (à Marcel JACQUIN) *à partir de la délibération n°2025-007*, Franck PLANET (à Lionel CHAPPELLAZ), Jean-Luc RAMEL (à Frédéric TOSEL), Jean-Alex PELLETIER (à Elisabeth LAROCHE), Pascal COLLIGNON (à Valérie CAUWET DELBARRE), Josiane CANARD (à Gilbert BOUCHON), Roselyne BURON (à Béatrice DALMAZ), Bernard GUERS (à Eric BEAUFORT).

***Etait excusé et suppléé :*** Patrice MARTIN (par Daniel ROUSSET).

***Etaient excusés :*** Vincent MANCUSO, Dominique DELOFFRE, Frédéric BARDOT, Maud CASELLA, Emilie CHARMET.

***Etaient absents :*** Sylvie SONNERY, Patricia GRIMAL, Ludovic PUIGMAL, Serge GARDIEN, Walter COSENZA, Maël DURAND, Régine GIROUD, Mohammed EL MAROUDI, Jean ROSET, Fabrice VENET.

**Objet : Dispositif d'aide au développement touristique – Association Art et musique d'Ambronay – Centre culturel de rencontre**

VU l'avis favorable de la commission tourisme du 7 janvier 2025 ;

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 10 février 2025 ;

M. Patrick MILLET, vice-président délégué au tourisme, rappelle que la communauté de communes prévoit une enveloppe pour soutenir les associations qui portent des projets d'investissement en faveur du développement touristique.

La communauté de communes de la Plaine de l'Ain a reçu le projet de l'association Art et musique d'Ambronay. Le projet a pour objet le développement du rayonnement patrimonial et touristique du CCR d'Ambronay.

L'opération proposée au titre du dispositif de développement touristique est composée de trois volets : le programme « Ambronay numérique », numérisation nécessaire à la médiation pour la valorisation du patrimoine ; cartographie sur la période médiévale nécessaire à la reconstitution 3D pour étudier l'évolution de l'Abbaye ; puis réalisation de podcast.

La demande de subvention porte sur l'aide à l'acquisition de divers outils numériques à hauteur de 97 800 € TTC.

.../...

La CCPA est sollicitée pour un montant de 10 000 €.

Les autres financeurs seront :

- |  |          |           |
|--|----------|-----------|
| - La DRAC                                  | 20 000 € | (20,40 %) |
| - Le Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes | 30 000 € | (30,67 %) |

Le reste à charge est financé par l'association Art et Musique d'Ambronay pour 37 800 € (38,60 %).

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE l'attribution d'une subvention de 10 000 € à l'association Art et musique d'Ambronay.
- AUTORISE le président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer tout document relatif à ce projet.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme,  
Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération,  
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 25 février 2025  
Publiée le 26 FEV. 2025*

**Le Président, Jean-Louis GUYADER**

